



RAPPORT ANNUEL 1977
GSW LIMITÉE/LIMITED

	1977	1976 Redressé
1. EN BREF		
2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
3. DIVISION DES POMPES		
4. DIVISION DU CHROMAGE COMMANDO, DIVISION DES ARTICLES MÉNAGERS, DIVISION DES PLASTIQUES,		
5. DIVISION DES PRODUITS INDUSTRIELS, DIVISION DES PRODUITS DE CONSTRUCTION, DIVISION DES ARTICLES EN MÉTAL		
6. DIVISION DES CHAUFFE-EAU		
7. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT		
8. ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES, ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET DU SURPLUS D'APPORT		
9-10. BILAN CONSOLIDÉ ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS		
11. ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
12-13. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTAT FINANCIERS CONSOLIDÉS		
14. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
VENTES	\$51,236	\$48,347
BÉNÉFICE NET AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES	1,326	3,127
BÉNÉFICE NET APRÈS POSTES EXTRAORDINAIRES	1,326	3,334
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE		
AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES	.32	.75
APRÈS POSTES EXTRAORDINAIRES	.32	.80
FONDS DE ROULEMENT (1976 après le transfert des éléments d'actif et de passif à la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée)	18,214	9,736
RAPPORT COURANT	2.8 à 1	1.5 à 1
AVOIR DES ACTIONNAIRES	28,473	27,433



Assemblée générale annuelle des actionnaires
le 26 avril 1978 à 11h,
Édifice du Canada Trust, 19e étage,
110 Yonge Street
Toronto, Ontario

This Annual Report is available in English
upon request. Address your request to:
GSW LIMITED—GSW LIMITÉE
45 St. Clair Avenue West
Toronto, Ontario, Canada
M4V 1K9
Attention: Assistant Secretary

AUX ACTIONNAIRES,

Le bénéfice net en 1977 a été de \$1,326,000 ou 32¢ l'action, comparative-ment à \$3,127,000 ou 75¢ l'action en 1976, compte non tenu des postes extraordinaires. En 1976, les postes extraordinaires ont augmenté le bénéfice net à \$3,334,000 ou 80¢ l'action, alors qu'il n'y a pas eu de postes extraordinaires en 1977.

Comme il vous en a été fait part dans le rapport annuel de 1976, GSW et la Compagnie Générale Électrique du Canada ont conclu une entente afin de former la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée. Cette dernière assume l'exploitation des gros appareils ménagers des deux compagnies actionnaires depuis le 1^{er} janvier 1977. Nous tiendrons maintenant compte de l'important changement qui en a résulté au sein de GSW en donnant des comptes rendus distincts pour l'exploitation de GSW et pour l'exploitation de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne.

EXPLOITATION DE GSW

En 1977, les ventes ont augmenté de 6% par rapport à celles de 1976, passant de \$48,347,000 à \$51,236,000. Le marché des produits GSW a été le même ou inférieur en 1977, et la croissance a été réalisée grâce à une plus grande pénétration des marchés.

Le bénéfice net d'exploitation de GSW pour l'année a été de \$1,125,000 ou 27¢ l'action ordinaire, comparativement à \$1,099,000 ou 26¢ l'action ordinaire en 1976; toutefois, le bénéfice d'exploitation pour 1977, compte non tenu du revenu d'intérêt, a été inférieur à celui de 1976. Les conditions extrêmement compétitives du marché ont soumis les marges bénéficiaires à de fortes pressions en 1977, bien qu'on ait réussi, dans une certaine mesure, à hausser ces marges à un niveau satisfaisant au cours du deuxième semestre de l'année.

Les investissements se sont poursuivis en 1977 et ont été l'objet d'un bon contrôle. Les stocks ont augmenté de \$1,947,000, pour atteindre \$10,794,000 conformément à ce qui avait été projeté. Les conditions de transfert de l'actif relatif aux appareils ménagers ont permis à GSW d'acquérir une participation importante dans la nouvelle compagnie, ce qui a eu pour résultat de procurer à GSW \$10 millions de plus en espèces qu'il ne lui en fallait pour rembourser ses emprunts bancaires. À la fin de l'année, après les investissements requis pour l'exploitation de GSW, il est resté \$8,500,000 en espèces et en placements sous forme de titres à court terme.

Votre compagnie a continué d'investir dans les procédés et dans l'équipement visant à réduire les coûts unitaires, ainsi que dans l'outillage pour les nouveaux produits. Les divisions d'exploitation, de

concert avec le Centre de recherche et de développement de Sheridan Park, ont conçu et mis au point de nouveaux produits à lancer avec succès par toutes les divisions.

EXPLOITATION DE LA COMPAGNIE DES APPAREILS MÉNAGERS CANADIENNE

À la suite de sa formation le 1^{er} janvier 1977, la nouvelle compagnie d'appareils ménagers a acquis l'exploitation des gros appareils de Westinghouse Canada Limitée. Au cours de sa première année d'exploitation, terminée le 31 décembre 1977, les ventes de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne se sont élevées à \$266,956,000 et le bénéfice net s'est chiffré à \$662,000, et ce, dans un marché extrêmement compétitif. Les résultats d'exploitation reflètent les importants frais de démarrage, de réarrangement et de rationalisation. Bien que décevants, ces résultats représentent une importante réussite dans un marché peu animé.

La compagnie a lancé avec succès la nouvelle gamme d'appareils ménagers Hotpoint. Par ailleurs, les gammes Moffat et McClary ont été mises à jour. La compagnie vend maintenant ses produits sous les marques GE, Hotpoint, Moffat et McClary. La fabrication des lave-vaisselle de toutes marques a été transférée à l'usine de Hamilton alors que la fabrication des appareils de lessive a été concentrée à Montréal et celle des climatiseurs à Orangeville.

GSW détient 50% des actions donnant droit de vote de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne et 40% de son avoir. La part de GSW dans le bénéfice net de cette compagnie en 1977, moins les frais de formation amortis, s'est élevée à \$201,000 ou 5¢ l'action. De plus, GSW a gagné, sur des billets de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne, \$687,000 avant impôts. En 1976, le bénéfice net que GSW a tiré de l'exploitation de ses appareils ménagers s'est élevé à \$2,028,000 ou 49¢ l'action.

CHANGEMENTS AU SEIN DE LA COMPAGNIE:

a) Organisation et personnel

Au cours de 1977, votre compagnie a procédé à des changements d'organisation pour tenir compte d'une exploitation réduite, et les directeurs généraux des divisions relèvent maintenant du président. Norman H. Smith, auparavant vice-président de groupe, produits généraux, est devenu vice-président de la compagnie. Le 15 mars 1977, Douglas G. Fixter, auparavant trésorier, a été nommé vice-président aux finances, et le 25 janvier 1978, D. Gordon Woodrow, directeur général de la division des articles de métal, a été nommé vice-président.

b) Acquisitions et dispositions

Votre compagnie continue de considérer les acquisitions comme un moyen de croissance dans notre secteur particulier des affaires; toutefois aucune acquisition n'a été effectuée.

Au cours de 1977, votre Conseil d'administration est arrivé à la conclusion que la division du matériel agricole ne satisfaisait pas à nos critères de rendement du capital investi et, en conséquence, l'entreprise a été vendue. De plus, d'autres secteurs connexes à l'exploitation d'appareils ménagers GSW ont été vendus. L'ancienne usine de congélateurs Belwood, à Fergus, a été vendue en 1977, et le 6 février 1978 une entente a été conclue pour la revente de 43.7 acres de terrains vacants à la ville de London. Le 17 février 1978, nous avons convenu de vendre la division du chromage Commando; cette vente doit être conclue le 13 mars 1978. Le produit de ces ventes se rapproche de la valeur comptable. Nous croyons que ces transactions auront un effet positif sur l'orientation et les bénéfices futurs de GSW.

c) Dividende

Le 22 février 1978, votre compagnie a déclaré son premier dividende sur ses actions ordinaires depuis 1961, au moyen d'un dividende extraordinaire de \$2.50 par action ordinaire. Cette distribution exceptionnelle rend aux actionnaires une partie des bénéfices retenus par la compagnie depuis 1961 pour le financement de sa croissance. Les administrateurs comptent dorénavant procéder régulièrement au paiement de dividendes à même les bénéfices futurs.

d) Orientation pour l'avenir

Votre compagnie sort d'une période d'ajustement au cours de laquelle s'est décidée l'orientation des plus grands secteurs de son activité. Nous croyons avec optimisme qu'en dépit de la situation incertaine de l'économie, 1978 sera témoin d'importantes améliorations des résultats d'exploitation aussi bien pour GSW que pour la Compagnie d'Appareils Ménagers Canadienne.

CONCLUSION:

En 1977, GSW a fait l'expérience d'une année d'énormes changements dans une conjoncture économique difficile. Ce fut l'occasion d'une pause et d'une réorientation.

Le Conseil d'administration tient à remercier tous les employés de la compagnie pour leur travail et leur contribution.

Au nom du Conseil:

Le Président,
R.A. Stevens

Le Président
du Conseil,
R.M. Barford



LES DIVISIONS DE LA COMPAGNIE POMPES

1977 a vu le regroupement des quatre anciennes divisions (EPM, Barnes, Sta-Rite et GSW) en une seule. La principale usine de cette division, celle de Fergus, fut agrandie et automatisée de façon à pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble, alors que l'usine d'Ajax fut fermée et que celle de Winnipeg fut modernisée et convertie en un centre d'assemblage qui pourra approvisionner l'Ouest canadien pour toutes nos marques.

Les services de vente et de marketing des anciennes divisions furent refondus et réorganisés de façon à permettre à la nouvelle division des pompes GSW de mieux desservir l'ensemble du territoire canadien. L'équipe des ventes fut regroupée et enrichie de nouveaux membres et deux nouveaux entrepôts furent ouverts, l'un à

Langley (C.-B.) et l'autre à Moncton (N.-B.).

Les recherches d'expansion ont abouti au lancement, en avril, d'une nouvelle gamme de réservoirs à eau doublés d'époxy, qui seront vendus sous la marque "Medalist", ainsi qu'à la prochaine mise en marché d'une nouvelle pompe d'égout submersible.

Une poussée active au niveau des ventes et une qualité irréprochable qui donne entière satisfaction aux clients a permis aux cinq marques (Beatty, McDougall, Sta-Rite, Barnes et EPM) de maintenir un bon chiffre d'affaires et d'augmenter leur part du marché en 1977. La recherche de débouchés à l'exportation s'est poursuivie tout au cours de l'année et a permis de prendre des contrats avec l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe.

La division des pompes GSW est maintenant le premier fournisseur au Canada de pompes domestiques tant pour les dépositaires et les grossistes que les détaillants. De plus, les pompes de relais EPM et les pompes d'égout Barnes sont des éléments fort utiles à l'implantation de GSW sur le marché des pompes industrielles.



La division du chromage fait de l'électroplacage à façon pour les secteurs de la construction et de l'électro-ménager, secteurs qui, en 1977, n'ont pas atteint les niveaux de production espérés.

Au cours de 1977 de nouveaux programmes de réduction des coûts et d'amélioration de la qualité ont été mis sur pied; les dispositifs anti-pollution et les mesures de sécurité ont été encore améliorés.

CORONET

Bien que le secteur des articles ménagers ait été largement affecté par l'instabilité du contexte économique en 1977, GSW a réussi à augmenter sa part du marché dans plusieurs domaines importants.

La gamme des casseroles en acier inoxydable "Coronet" a continué son ascension et reçoit toujours du public un accueil très favorable tout en donnant aux détaillants l'avantage d'une excellente marge bénéficiaire. La division a de plus, au cours de cette année, introduit sur le marché une gamme de casseroles en acier inoxydable très épais, de ligne très étudiée, pour répondre à la demande grandissante des consommateurs qui veulent des biens durables. Cette gamme a été baptisée "Coronet Ultra" et elle connaît déjà un franc succès.

La dévaluation du dollar canadien s'est légèrement répercutée au niveau de la vente des marchandises importées mais le fait que les articles revendus par GSW sont fermement implantés sur le marché a quand même permis de réaliser un chiffre d'affaires non négligeable.

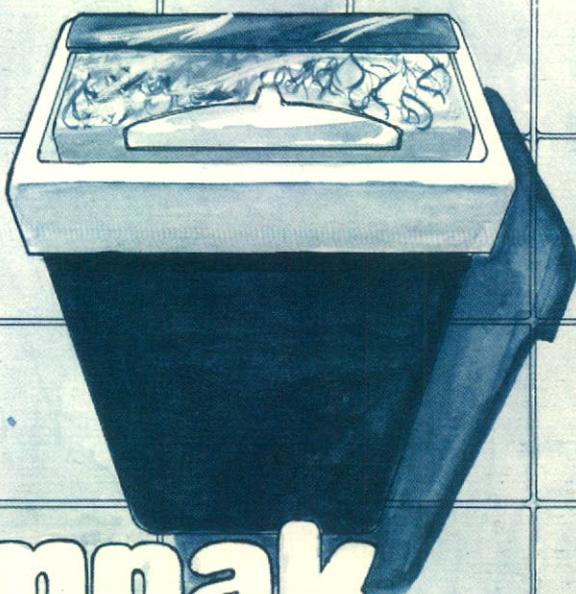
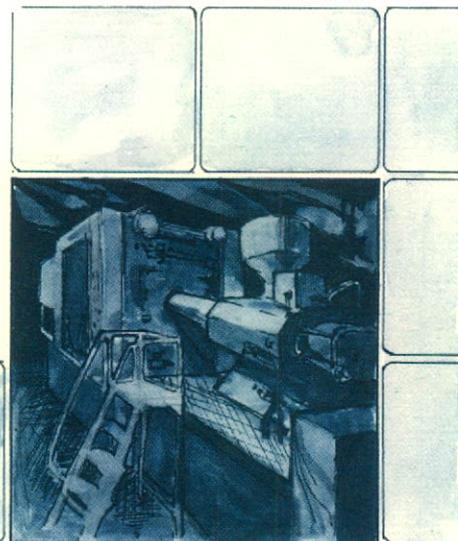
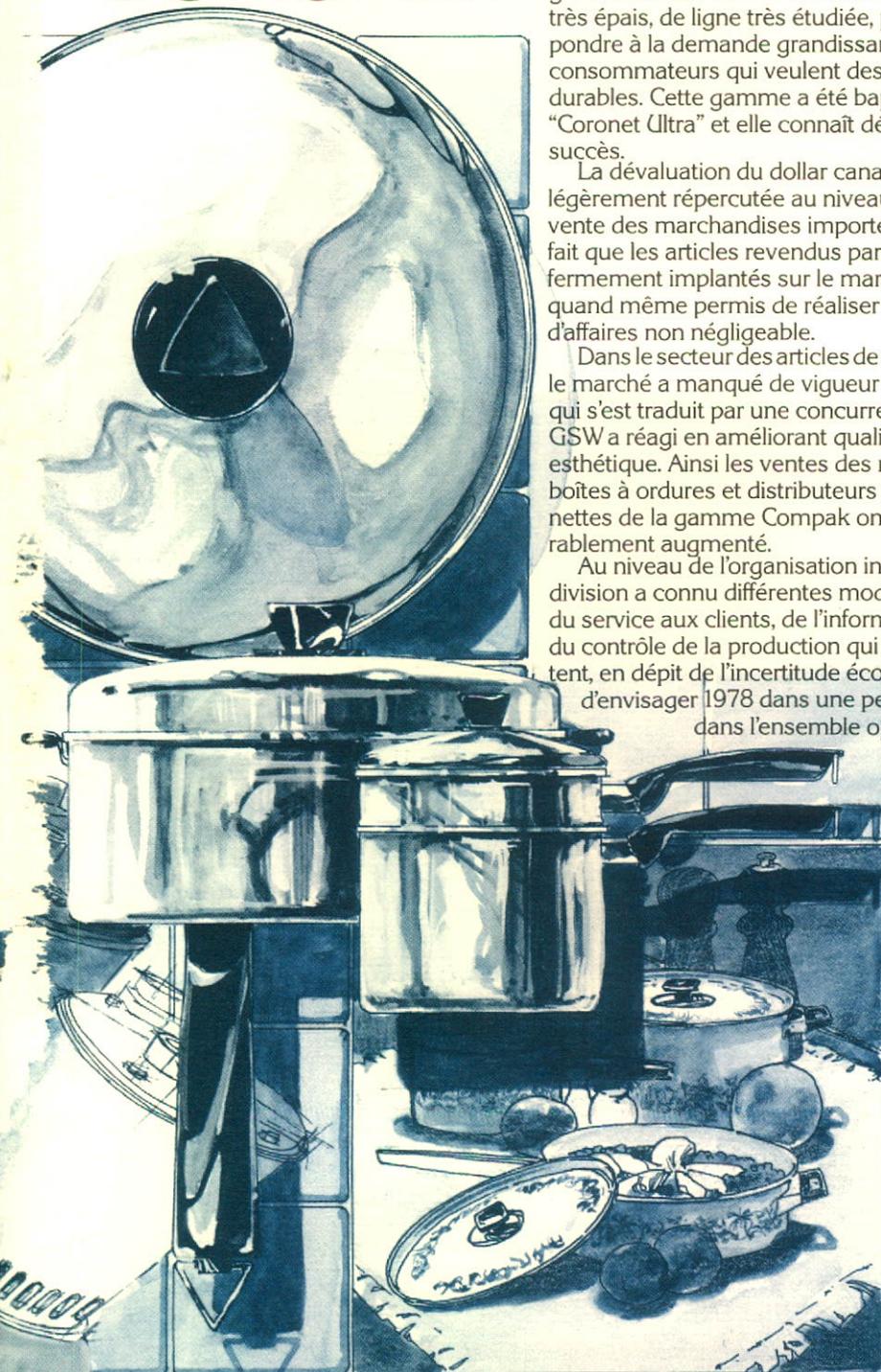
Dans le secteur des articles de rangement, le marché a manqué de vigueur en 1977, ce qui s'est traduit par une concurrence serrée. GSW a réagi en améliorant qualité et esthétique. Ainsi les ventes des nouvelles boîtes à ordures et distributeurs de cannettes de la gamme Compak ont considérablement augmenté.

Au niveau de l'organisation interne, la division a connu différentes modifications du service aux clients, de l'informatique, et du contrôle de la production qui permettent, en dépit de l'incertitude économique, d'envisager 1978 dans une perspective dans l'ensemble optimiste.

Bien que le marché pour les pièces en plastique injecté à façon ait été fortement à la baisse tout au long de 1977, la division a maintenu une bonne progression des ventes. La proportion de pièces en plastique fabriquées par la division a été augmenté dans les articles ménagers, les laveuses-essoreuses, les pompes et les chauffe-eau des autres divisions. Notre production a également augmenté dans les domaines de l'électro-ménager, des batteries automobiles et de l'équipement électrique.

Au cours du dernier trimestre la structure interne a été remaniée afin de faciliter le fonctionnement des services de production et de marketing. Un service d'entretien sur place a notamment été créé de façon à augmenter le rendement de matériel.

Les moyens choisis pour améliorer notre position concurrentielle en 1978, seront notamment la réduction des coûts et l'augmentation de la valeur de nos produits.



Compak

La division a, en 1977, augmenté de façon importante ses ventes de laveuses-essoreuses et de pièces de rechange. Le volume des ventes et notre part du marché ont peu progressé au Canada, par contre les ventes à l'exportation sont considérablement plus élevées qu'en 1976. C'est surtout vers l'Amérique du sud et le Moyen-Orient que nous avons expédié des laveuses-essoreuses montées ou en kit, des essoreuses à rouleaux et des rouleaux d'essorage. Il semble que les ventes à l'exportation continueront leur ascension en 1978 alors que le marché intérieur demeurera stationnaire.

La qualité du produit a été maintenue à son niveau maximum, nos laveuses-essoreuses donnent un rendement excellent et la tendance de diminution des demandes de réparation qui le prouve s'est poursuivie en 1977. L'augmentation du volume de production a été réalisée sans investissement important. Nos emballages pour le Canada et pour l'exportation ont subi en 1977 de nouvelles modifications qui se traduisent par une autre réduction des coûts, ce qui permettra à GSW de conserver sa position concurrentielle sur le marché mondial.

L'activité est demeurée modérée dans les secteurs de la construction commerciale et collective tout au long de 1977, ce qui a résulté en une demande moins élevée pour les armoires, les casiers et les cloisons métalliques. Ceci, conjugué au fait que l'industrie fonctionnait au-dessous de sa capacité a créé une concurrence très serrée.

Les nouvelles armoires à porte à l'alignement ont reçu un bon accueil parmi les architectes et les clients. Par ailleurs les armoires pré-assemblées mises sur le marché au quatrième trimestre de 1977 et conçues selon de nouveaux concepts d'emballage et de marketing pour le grand public seront distribuées par de nouvelles voies.

D'importants progrès ont également été faits en 1977 en ce qui concerne la réduction des prix de revient des produits des deux catégories. Ceci a été notamment rendu possible grâce à des investissements en outillage et en machinerie qui ont permis une économie sur les matières premières et la main-d'œuvre.

Au cours de 1978, une nouvelle laveuse à plusieurs postes qui apprêtera la surface des métaux pour la peinture sera installée qui permettra des économies substantielles de main-d'œuvre tout en assurant un fini parfait et de qualité constante.

Les réalisations et les améliorations que la division a connues en 1977 la placent en position forte pour affronter 1978.

La division des articles en métal a connu une bonne année 1977, tant par les voies de distribution de la quincaillerie que par celles de la construction. La gamme des tuyaux de poêle a été entièrement modifiée; les articles sont maintenant de meilleure qualité et peints en noir avec un produit réfractaire. La clientèle a réagi très favorablement à ces améliorations. L'introduction sur le marché d'un nouveau type de sous-faces pour les maisons a reçu un bon accueil et un nouveau crochet invisible est venu s'ajouter à la gamme de gouttières en métal.

Nous avons également, au cours de 1977 négocié avec une firme britannique l'exclusivité de conduits d'eau de pluie en vinyle de première qualité qui répondent à nos normes et sont considérés comme supérieurs à tous ceux qui se vendent actuellement au Canada. Les nouvelles gouttières en vinyle ont été ajoutées à notre catalogue 1978 pour répondre à la demande grandissante des consommateurs pour ce nouveau type de produits. Les premiers contacts avec les principaux clients sont très favorables.

La recherche de nouveaux produits originaux se poursuivra, le service aux clients sera amélioré et la collaboration avec les clients sera encore intensifiée de façon à les aider à augmenter leurs bénéfices.



CHAUFFE-EAU

La division des chauffe-eau a, en 1977, augmenté et son chiffre d'affaires et le nombre de chauffe-eau vendus dans toutes les parties du pays malgré un marché caractérisé par une concurrence acharnée.

Au chapitre de la fabrication, la capacité de production de la section des réservoirs de pompage a été augmentée et diversifiée par l'adjonction de deux nouvelles lignes de fabrication: une de réservoirs secondaires et l'autre de réservoirs doublés d'époxy.

La structure interne a, elle aussi, été améliorée en fin d'année en vue de renforcer les équipes de production et de vente et d'assurer un meilleur service à nos clients de l'Ouest et des Maritimes.

Les membres de la direction et de l'ingénierie ont activement participé, au cours de l'année, à différents projets conjoints touchant au système métrique, à la satisfaction des consommateurs et à la conservation de l'énergie. Tous nos chauffe-eau électriques de 40 et 60 gallons sont approuvés et étiquetés conformes à la

norme de conservation de l'énergie N° C191 de l'association canadienne de normalisation. Le même effort se fera en ce qui concerne les chauffe-eau à gaz et de nouvelles normes seront probablement introduites au cours des douze prochains mois.

Les normes de qualité qui avaient été établies au cours de 1976 à propos des doublures de réservoirs ont été mises en application avec succès en 1977. Un nouveau programme d'assurance de qualité a également été introduit.

La division vise, pour 1978, à maintenir son rythme d'augmentation de chiffre d'affaires et compte y parvenir en améliorant la distribution, les communications et le service aux clients.



Les travaux de recherche et de développement qui se poursuivent aujourd'hui au Canada sont grandement influencés par la forte probabilité d'une prochaine raréfaction de l'énergie et par la certitude d'une augmentation des prix en ce domaine.

Le Centre de recherche de GSW a donc entrepris de réduire la consommation des différentes usines de la compagnie. Par

ailleurs, la plupart des produits que nous fabriquons sont à usage domestique et sont de grands consommateurs d'énergie; une bonne moitié du travail du Centre de recherche a donc été consacré cette année à modifier nos produits de façon à ce qu'ils consomment moins d'énergie. Parmi nos principaux projets de recherche citons la mise au point de casseroles et de chauffe-eau à consommation minimale d'énergie.

Ces changements au niveau des produits, des procédés de fabrication et des méthodes impliquent le recours à de nouvelles machines. Le Centre de recherche a travaillé en collaboration avec les services de fabrication des divisions concernées pour les concevoir et les réaliser.

Le Centre de recherche a continué à tenir son rôle de source centrale de référence technique pour l'ensemble de la compagnie et est relié par ordinateur aux bibliothèques de Ottawa, Washington, San Diego et Cambridge (G.-B.).

Le Centre a bénéficié cette année d'une aide financière gouvernementale pour deux projets au titre de programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, et tentera d'obtenir les mêmes subventions pour 1978.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES ET ÉTATS CONSOLIDÉS
DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET DU SURPLUS D'APPORT**
GSW LIMITÉE—GSW LIMITED

Exercice terminé le 31 décembre 1977

(avec chiffres correspondants pour 1976)

(en milliers de dollars)

État consolidé des revenus et dépenses	<u>1977</u>	<u>1976</u> Redressé (note 2)
Ventes	\$51,236	\$48,347
Bénéfice avant les postes ci-dessous	1,643	2,904
Revenu d'intérêt sur les billets de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée, y compris l'intérêt sur les avances de fonds de roulement	687	-
Autre revenu d'intérêt	211	-
Intérêt sur la dette à long terme	(30)	(63)
Intérêt sur les autres emprunts	(162)	(217)
Amortissement	(736)	(600)
	<u>(30)</u>	<u>(880)</u>
Bénéfice d'exploitation avant impôts sur le revenu	1,613	2,024
Impôts sur le revenu	488	925
Bénéfice avant la participation dans la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée et postes extraordinaires	1,125	1,099
Part du bénéfice net dans la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée (note 3)	201	-
Bénéfice net de l'entreprise d'appareils ménagers (note 2)	-	2,028
Bénéfice avant postes extraordinaires	1,326	3,127
Postes extraordinaires:		
Profit sur le remboursement d'éléments de la dette à long terme	-	445
Frais de fermeture d'une usine, moins impôts sur le revenu correspondants	-	(238)
	<u>-</u>	<u>207</u>
Bénéfice net de l'exercice	\$ 1,326	\$ 3,334
Bénéfice par action ordinaire:		
Bénéfice avant postes extraordinaires	\$ 0.32	\$ 0.75
Postes extraordinaires	-	0.05
Bénéfice net de l'exercice	\$ 0.32	\$ 0.80

États consolidés des bénéfices non répartis et du surplus d'apport

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Solde au début de l'exercice	\$23,581	\$20,292
Plus bénéfice net de l'exercice	1,326	3,334
	24,907	23,626
Moins dividendes sur actions privilégiées	31	45
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$24,876</u>	<u>\$23,581</u>
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début de l'exercice	\$ 446	\$ 417
Plus profit sur achat d'actions privilégiées	4	29
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 450</u>	<u>\$ 446</u>

(Voir les notes ci-jointes)

31 décembre 1977

(avec chiffres correspondants pour 1976)

(en milliers de dollars)

ACTIF	<u>1977</u>	<u>1976</u>
		Redressé (note 2)
Actif à court terme:		
Encaisse et dépôts à court terme	\$ 8,550	\$ 1,010
Comptes à recevoir	6,985	18,780
Stocks — produits finis	4,348	3,844
— matières premières et produits en cours de fabrication	6,446	5,003
Impôts sur le revenu payés d'avance	735	591
Frais payés d'avance	222	246
Partie à court terme des billets à recevoir de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée	1,012	—
	<u>28,298</u>	<u>29,474</u>
Stocks et frais payés d'avance transférés à la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée	—	20,540
Total de l'actif à court terme	<u>28,298</u>	<u>50,014</u>
Placement dans la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée (notes 2 et 3):		
Actions	5,377	246
Billets à recevoir	3,035	—
Total des placements	<u>8,412</u>	<u>246</u>
Immobilisations:		
Terrains, bâtiments et outillage	11,374	11,550
Moins amortissement accumulé	7,279	6,958
	4,095	4,592
Valeur comptable nette des immobilisations transférées à la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée	—	4,930
Total des immobilisations	<u>4,095</u>	<u>9,522</u>
Total de l'actif	<u>\$40,805</u>	<u>\$59,782</u>

Au nom du Conseil:
R. A. Stevens, Administrateur
R. M. Barford, Administrateur

PASSIF	<u>1977</u>	<u>1976</u>
		Redressé (note 2)
Passif à court terme:		
Dette bancaire	\$ -	\$ 9,111
Comptes à payer et frais courus	9,813	9,343
Impôts sur le revenu et diverses taxes à payer	215	975
Dividendes à payer	8	11
Dette exigible en deçà d'un an	48	298
	<u>10,084</u>	<u>19,738</u>
Comptes à payer et taxes de vente à payer transférés à la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée	-	10,422
Total du passif à court terme	10,084	30,160
Provision pour garanties, partie à long terme	1,711	1,604
Dette à long terme (note 4)	537	585
Total du passif	<u>12,332</u>	<u>32,349</u>
Avoir des actionnaires:		
Capital-actions (note 5)—		
Actions privilégiées à dividende cumulatif de 5%, de \$100 chacune, rachetables à \$105		
Autorisé et émis, moins 6,103 actions rachetées (1976-8,691)	610	869
Actions ordinaires sans valeur nominale—		
	Autorisées	Émises
Classe A	1,357,969	1,313,321
Classe B	20,000,000	2,788,735
Classe C	1,360,901	772
Classe D	21,360,901	1,765
	<u>44,079,771</u>	<u>4,102,056</u>
Surplus d'apport	450	446
Bénéfices non répartis	24,876	23,581
Total de l'avoir des actionnaires	28,473	27,433
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	<u>\$40,805</u>	<u>\$59,782</u>

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de

GSW Limitée—GSW Limited,

Nous avons vérifié le bilan consolidé de GSW Limitée—GSW Limited au 31 décembre 1977 ainsi que l'état consolidé des revenus et dépenses, les états consolidés des bénéfices non répartis et du surplus d'apport et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Toronto, Canada,
le 22 février 1978.

Clarkson, Gordon & Cie
Comptables agréés

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA
SITUATION FINANCIÈRE**
GSW LIMITÉE—GSW LIMITED

Exercice terminé le 31 décembre 1977

(avec chiffres correspondants pour 1976)

(en milliers de dollars)

	<u>1977</u>	<u>1976</u>
Provenance des fonds:		
Exploitation—		
Bénéfice avant la participation dans la		
Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne		
Limitée et postes extraordinaires	\$1,125	\$3,127
Plus frais n'exigeant pas de fonds—		
Amortissement	736	1,303
Réduction des impôts sur le revenu payés		
d'avance, partie à long terme	-	143
Provision pour garanties, partie à long terme	107	15
Total des fonds provenant de l'exploitation	1,968	4,588
Réduction des billets à recevoir de la Compagnie des		
Appareils Ménagers Canadienne Limitée.	2,024	-
Vente d'immobilisations	191	-
Émission d'actions ordinaires	-	126
Total de la provenance des fonds	<u>4,183</u>	<u>4,714</u>
Utilisation des fonds:		
Billets à recevoir de la Compagnie des Appareils		
Ménagers Canadienne Limitée au transfert de l'actif net		
à court terme	5,059	-
Réduction de la dette à long terme	48	1,984
Achat d'immobilisations	430	1,694
Rachat d'actions privilégiées	255	617
Dividendes sur actions privilégiées	31	45
Acquisition d'une filiale	-	835
Frais de fermeture d'une usine	-	238
Frais d'acquisition	-	246
Total de l'utilisation des fonds	<u>5,823</u>	<u>5,659</u>
Diminution du fonds de roulement au cours de l'exercice	<u>\$1,640</u>	<u>\$ 945</u>

(Voir les notes ci-jointes)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

GSW LIMITÉE—GSW LIMITED

Exercice terminé le 31 décembre 1977

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables suivies lors de la préparation des états financiers consolidés sont résumées ci-après:

a) Evaluation des stocks—

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur marchande. Le prix coûtant est principalement déterminé d'après la méthode de l'épuisement successif. Le prix coûtant comprend le coût des matières premières et de la main-d'oeuvre ainsi que les frais généraux de fabrication variables et fixes. Aucun des frais généraux de fabrication fixes n'est inclus dans l'évaluation des stocks dont la quantité est considérée comme supérieure aux niveaux minimums normaux de stocks. La valeur marchande est la valeur de réalisation nette pour ce qui est des produits finis et des produits en cours de fabrication, et le coût de remplacement pour ce qui est des matières premières.

b) Immobilisations et amortissement—

Les immobilisations sont présentées au prix coûtant d'acquisition, y compris les frais de transport et d'installation. En général, l'amortissement est déterminé d'après la méthode de l'amortissement dégressif, ce qui entraîne un amortissement accumulé représentant environ les deux tiers du prix coûtant d'un élément d'actif au cours de la première moitié de sa durée prévue d'utilisation.

c) Frais relatifs à la garantie des produits—

Les frais prévus relatifs à la garantie des produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où le produit est vendu.

d) Frais des régimes de retraite (voir également note 6)—

Les frais relatifs aux améliorations apportées aux prestations de retraite que la compagnie a accordées pour emploi au cours de périodes précédentes sont amortis sur quinze ans à compter de la date où ces frais sont établis.

e) Impôts sur le revenu—

Les impôts sur le revenu sont pourvus en fonction du revenu comptable d'après la méthode du report d'impôt. Selon cette méthode, les impôts sur le revenu payés d'avance ou reportés sont inscrits à l'égard des écarts de temps entre le revenu comptable et le revenu imposable courant.

Ces écarts de temps ont principalement trait aux frais de garantie qui sont déductibles au moment où ils sont

payés plutôt que lors qu'ils sont engagés, et aux différences entre l'amortissement réclamé aux fins de l'impôt sur le revenu et celui inscrit dans les livres.

f) Placement dans la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée—

Le placement dans la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée est reflété selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation en vertu de laquelle 40% de son bénéfice net est inclus dans le bénéfice de la compagnie.

g) Autres conventions importantes—

Les frais continus de recherche et de développement sont comptabilisés comme dépenses lorsqu'ils sont engagés. Les frais relatifs à l'ingénierie, à l'outillage et aux brevets sont traités de la même manière.

2. FORMATION DE LA COMPAGNIE DES APPAREILS MÉNAGERS CANADIENNE LIMITÉE

À compter du 1^{er} janvier 1977, la compagnie et la Compagnie Générale Électrique du Canada ont formé la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée dans le but d'exploiter ensemble leurs principales entreprises d'appareils ménagers. En outre, la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée a acquis la principale entreprise d'appareils ménagers de Westinghouse Canada Limitée au cours de 1977. Le détail des éléments d'actif et de passif transférés par GSW aux valeurs comptables nettes est reflété dans les chiffres correspondants de 1976. La contrepartie reçue a été comme suit:

(en milliers de dollars)

Encaisse	\$ 5,059
Billets portant intérêt au taux bancaire préférentiel et remboursable en cinq versements annuels égaux de 1977 à 1981	5,059
Actions donnant droit à 50% du total des votes et à 40% de la participation	4,930
	<u>\$15,048</u>

Les chiffres correspondants pour 1976 ont été redressés pour éliminer les ventes (\$93 millions) et les frais de l'entreprise d'appareils ménagers et afin de refléter le détail des éléments d'actif et de passif transférés à la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée à compter du 1^{er} janvier 1977 et d'indiquer seulement le bénéfice net de cette entreprise.

3. COMPAGNIE DES APPAREILS MÉNAGERS CANADIENNE LIMITÉE

On trouvera ci-dessous un résumé de la situation financière de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée au 31 décembre 1977 et un résumé des résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date.

A. Résumé de la situation financière
31 décembre 1977

(en milliers de dollars)

Encaisse et comptes à recevoir	\$ 42,867
Stocks	60,557
Autres éléments d'actif à court terme	<u>2,193</u>
Total de l'actif à court terme	<u>105,617</u>
Emprunts bancaires à court terme	23,846
Autres éléments de passif à court terme	<u>45,178</u>
Total du passif à court terme	<u>69,024</u>
Fonds de roulement	36,593
Immobilisations nettes	<u>24,749</u>
	61,342

Billets à payer aux actionnaires	
GSW (déduction faite de la partie à court terme reflétée ci-dessus)	3,035
CGE	8,982
Emprunts bancaires à terme	30,000
Autres éléments de passif à long terme	<u>6,374</u>
Actif net	<u>\$ 12,951</u>
Part de GSW	\$ 5,180
Frais d'acquisition non amortis	<u>197</u>
Participation dans la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée	<u>\$ 5,377</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

GSW LIMITÉE—GSW LIMITED

Exercice terminé le 31 décembre 1977

B. Résumé des résultats d'exploitation	
Exercice terminé le 31 décembre 1977	
Ventes	\$266,956
Bénéfice avant les postes ci-dessus	\$ 8,576
Intérêt sur les emprunts de banque	3,876
Intérêt sur les billets	1,451
Autres intérêt—net	452
Amortissement	2,593
	<u>8,372</u>
Bénéfice avant impôts sur le revenu	204
Impôts sur le revenu	(458)
Bénéfice net de l'exercice	\$ 662
Participation de GSW dans le bénéfice net de l'exercice	\$ 265
Moins l'amortissement des frais d'acquisition de GSW	64
Participation incluse dans l'état des revenus et dépenses de GSW	\$ 201

En préparant ses états financiers, la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée a reconnu, comme partie de la contrepartie donnée pour l'achat des éléments d'actif de la principale entreprise d'appareils ménagers de Westinghouse Canada Limitée, une obligation relative aux prestations de retraite acquises pour services passés se rapportant aux employés qui étaient auparavant les employés de Westinghouse Canada Limitée. GSW croit que cet engagement n'aurait pas dû être traité comme un élément de passif à l'acquisition ni reflété comme une augmentation dans l'évaluation des immobilisations; il aurait plutôt dû être comptabilisé à titre de frais supplémentaires reliés aux employés au cours des exercices courants et à venir lorsque l'obligation de capitalisation est remplie. Néanmoins, GSW a convenu de la méthode selon laquelle les états financiers de la Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Limitée ont été préparés puisque la différence de traitement mentionnée ci-dessus est négligeable dans les comptes de GSW.

4. DETTE À LONG TERME

La dette à long terme consiste en ce qui suit:

	1977	1976
	(en milliers de dollars)	
Convention d'achat et de vente, 10 ¹ / ₂ %, échéant en 1985	\$357	\$402
Hypothèque à payer, 10 ³ / ₄ %, échéant en 1999	228	231
	585	633

Moins montants exigibles en deçà d'un an

48	48
<u>\$537</u>	<u>\$585</u>

La convention d'achat et de vente, 10¹/₂%, est payable en versements annuels de capital de \$45,000. L'hypothèque, 10³/₄%, est remboursable en versements annuels égaux de capital et d'intérêt de \$27,000.

5. CAPITAL-ACTIONS

Au cours de l'exercice, des lettres patentes supplémentaires ont été émises afin d'augmenter le capital-actions autorisé de la compagnie par la création de 1,360,901 actions ordinaires de classe C et 21,360,901 actions ordinaires de classe D sans valeur nominale.

Toutes les classes d'action ordinaires sont égales à tous les égards, sauf que les actions ordinaires des classes A et C, comportent 100 votes par action et que les actions ordinaires des classes B et D, n'en ont qu'un par action. Un détenteur d'actions de classes A ou C, peut, en tout temps, convertir celles-ci en un nombre égal d'actions ordinaires de toute autre classe. Un détenteur d'actions de classes B ou D, peut, en tout temps, convertir de l'une à l'autre. Au cours de l'exercice 2,932 actions de classe A ont été converties en actions de classe B.

Toutes les actions ordinaires participent également, action pour action, quant aux dividendes. À l'égard des actions des classes C et D, les dividendes à imposition reportée peuvent être versés à même le surplus en main, non réparti et libéré d'impôt ou à même le surplus de capital en main, en 1971, comme ces termes sont définis dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Dans le cas où ces dividendes sont versés à même le surplus non réparti et libéré d'impôt, les actions des classes A et B recevront un dividende égal à la somme du montant du dividende en espèces versé sur les actions des classes C et D ainsi que du montant de l'impôt que la compagnie a payé afin de créer le surplus non réparti et libéré d'impôt en vue de verser ce dividende.

Conformément aux nouvelles modifications de la Loi de l'impôt sur le revenu, les dividendes à imposition reportée ne peuvent être versés après le 31 décembre 1978.

En vertu des conditions relatives aux actions privilégiées à dividende cumulatif de 5%, un fonds d'amortissement doit être mis de côté avant le 1^{er} juillet de chaque année pour l'achat ou le rachat de ces actions. Le montant de ce fonds est déterminé d'après une formule basée sur le bénéfice net consolidé de l'exercice précédent. En 1977, 2,588 actions ont été achetées à des fins d'annulation. À la suite d'achats d'actions privilégiées faits au cours de 1977, la compagnie n'est pas tenue de racheter d'autres actions privilégiées en 1978.

6. RÉGIMES DE RETRAITE

Il existe un certain nombre de régimes de retraite pour les employés actuels et retraités de la compagnie. D'après les plus récentes évaluations actuarielles, le total des obligations estimatives non capitalisées de ces régimes au 31 décembre 1977 s'élève à environ \$900,000.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La compagnie compte neuf administrateurs. La rémunération globale versée aux administrateurs, en leur qualité d'administrateurs, s'est élevée à \$44,000. La compagnie compte dix dirigeants dont trois sont également administrateurs. La rémunération globale versée aux dirigeants, en leur qualité de dirigeants, a été de \$671,000.

8. PROGRAMME ANTI-INFLATIONNISTE

En vertu du programme anti-inflationniste du gouvernement fédéral, la compagnie est tenue de se conformer au contrôle des prix, des marges bénéficiaires, de la rémunération des employés et des dividendes aux actionnaires.

9. ÉVÈNEMENT ULTÉRIEUR

Le 22 février 1978, le Conseil d'administration de la compagnie a déclaré un dividende extraordinaire sur toutes les actions ordinaires en circulation de \$2.50 l'action. Ce dividende est payable le 20 avril 1978 aux détenteurs de toutes les classes d'actions ordinaires immatriculées à la fermeture des bureaux le 29 mars 1978. Les dividendes sur les actions des classes C et D seront versés à même le surplus de capital en main, en 1971.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

R.M. Barford
P. de Gaspé Beaubien
W.J. Bushnell
H.B. Davis
G.M. Farquharson, C.R.
D.S.R. Leighton
J.K. Louden
R.A. Stevens
Ben Wosk

ADMINISTRATEUR HONORAIRE

Mlle M.P. Hyndman, C.R.

DIRIGEANTS

R.M. Barford,
Président du conseil d'administration
R.A. Stevens,
Président
G.S. Dickson,
Vice-président, administration
D.G. Fixter,
Vice-président, finances
F.O. Price,
Vice-président,
Recherche et développement
N.H. Smith,
Vice-président, administration
N. St-Jean,
Vice-président
D.G. Woodrow,
Vice-président
G.M. Farquharson, C.R.
Secrétaire
W.D. Campbell,
Trésorier adjoint
D.A. Barnes,
Secrétaire adjoint

AGENTS DE TRANSFERT D' ACTIONS

Actions privilégiées, La fiducie
Canada Trust
Actions ordinaires, Compagnie du
Trust National Ltée

Banque

La Banque de la Nouvelle-Écosse

Vérificateurs

Clarkson, Gordon & Cie

DIVISION DES ARTICLES MÉNAGERS

N. St-Jean
Vice-président et Directeur général
Ustensiles de cuisson et accessoires de
cuisine
19000 Transcanadienne
Baie d'Urfé, Québec H9X 3N8

DIVISION DES CHAUFFE-EAU

W.R. Arbutnot
Directeur général
Chauffe-eau à l'électricité et au gaz,
chaudières de cuisine doublée de verre et
réservoirs de stockage
599 Hill Street West
Fergus, Ontario
N1M 2X1

**DIVISION DES PRODUITS
INDUSTRIELS**

G.S. Dickson
Vice-président et Directeur général
Laveuses-essoreuses, essoreuses et pièces
constituantes
599 Hill Street West
Fergus, Ontario
N1M 2X1

DIVISION DES POMPES

M.O. Hickman
Directeur général
Pompes domestiques, Beatty, McDougall et
Sta-rite Réservoirs et accessoires, matériel
de piscine. Pompes d'égout et pompes tout
usage Barnes Pompes à moteur et à
effluents E.P.M.
599 Hill Street West
Fergus, Ontario
N1M 2X1

DIVISION DES ARTICLES EN MÉTAL

D.G. Woodrow
Vice-président et Directeur général
Produits galvanisés, seaux laitiers, tuyaux,
de poêle, gouttières, poubelles.
281 Birch Avenue
P.O. Box 526, Station "B"
Hamilton, Ontario
L8L 7X6

**DIVISION DES PRODUITS DE
CONSTRUCTION**

D.J. Temple
Directeur général
Cloisons de salle d'eau, armoires métalliques
et casiers pour gymnase
2995 Page Street
P.O. Box 5273, Terminal "A"
London, Ontario
N6A 4L6

DIVISION DES PLASTIQUES

J. L. Fatum
Directeur général
Moulage à façon de pièces en plastique
26 Lorena Street, P.O. Box 622
Barrie, Ontario
L4N 4P4

**DIVISION DU CHROMAGE
COMMANDO**

J. Kirkby
Directeur général
Placage industriel
109 Falcon Street
London, Ontario
N5W 4Z2

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE
DÉVELOPPEMENT**

F. O. Price
Vice-président
2275 Speakman Drive
Sheridan Park,
Mississauga, Ontario
L5K 1B1

GSW LIMITÉE/LIMITED